



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Présents
19	19	15
Date de convocation		
Lundi 14 octobre 2024		

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 20 heures

**Le Conseil Municipal de la commune de  
LOMBEZ**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à  
la Mairie, sous la présidence de  
M. COT Jean-Pierre, Maire

**Présents :** MM Jean-Pierre COT, Christine BEYRIA, Roger HAENER, Chantal VEGA, Cédric PIMOUNET, Marie-Thérèse CAILLE, Pierre GUICHERD, Eric DAUBIRAC, Bernard ANÉ, Josette ALAUX, Isabelle PATRIARCA, Stéphane BOUCHARD, Jean-Pierre DESPAX, Corinne SURAN, Michaël BOUTINES.

**Absents ayant donné une procuration :** Joël PELLIS à *Christine BEYRIA*, , Corinne GOMEZ à *Chantal VEGA*, Vanessa BUSQUET à *Jean-Pierre COT*.

**Absents :** Martine RUIZ TAUSTE.

**Secrétaire de séance :** Michaël BOUTINES.

<b>Délibération n°2024-55</b>
<b>Facture relative au fonctionnement de la piscine municipale.</b>

Le maire expose à l'assemblée, qu'afin de loger le maitre-nageur remplaçant, du 20/07 au 03/08 et du 12 au 31/08, la SCI Garat a mis à disposition gracieusement un logement et a facturé à la collectivité uniquement les charges pour les périodes concernées, d'un montant de 95,22 €.

**Après débat et après en avoir délibéré, le Conseil décide :**

**A l'unanimité,**

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

- **d'approuver** le paiement de cette facture à la SCI Garat.

- Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Certifié exécutoire reçu en Préfecture	
Affiché le	

**Le Maire, Jean-Pierre COT**

